



## vehicule d'occasion

Par **MamaBaris**, le 19/04/2019 à 21:57

Bonjour,

Je viens de faire l'objet d'une operation frauduleuse concernant l'achat d'un vehicule d'occasion. j'ai fait appel a un membre de la famille d'une amie qui m'a trouve un vehicule (je n'etais plus sur la region) et a financierement intermediaire la vente. Lui-meme se faisait l'intermediaire d'une personne qui se positionnait comme mandataire du garage cedant, figurant sur le certificat de cession. Apres avoir lance la procedure de demande de carte grise, j'ai decouvert un probleme de climatisation et ai donc contacte directement le garage cedant pour confirmer les garanties dont je beneficiais. Ce dernier m'a indique avoir cede le vehicule a une autre personne, certificat de cession a l'appui. Il m'indique qu'il a fait l'objet d'une usurpation et conteste la cession (sans vouloir me le notifier). Toutefois le garage n a pas declare la procedure de cession qu'il estime "legitime" au ministere de l'interieur et donc ma procedure de carte grise engagee risque d'aboutir. Face a ces malversations et au doute qu'elles provoquent (en plus du fait que je souhaitais acquerir un vehicule aupres d'un garage et non d'un particulier), je souhaite confirmer l'annulation de la vente et stopper la demarche de demande de carte grise. A ce jour, aucun flux financier n'a ete realise par mes soins, mon "ami" ayant avance les fonds. quels sont mes recours? Bien à vous